



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET LE CINÉMA

.....
un engagement éducatif, poétique et politique

Partenaires des 150 ans :



La Ligue de l'enseignement et le cinéma : un engagement éducatif, poétique et politique

La Ligue de l'enseignement, mouvement républicain d'éducation du citoyen, s'est mobilisée pour promouvoir la pratique cinématographique dès la fin des années 20. Cet engagement éducatif et culturel a répondu progressivement à trois objectifs :

- éduquer l'enfant par le cinéma ;
- contribuer à une éducation politique du citoyen par le cinéma comme art de la représentation ;
- éduquer le spectateur pour qu'il accède au langage et à la création cinématographiques, autre mode de connaissance du monde et de l'humain dans le monde.

▶ Éduquer l'enfant par le cinéma

C'est l'affaire du cinéma scolaire : des films pédagogiques sont produits dès les années 30 par les ministères de l'Instruction (par exemple des films de Jean-Benoît Lévy : *Comment on devient maçon ?*, *La poésie du travail manuel*), et de l'Hygiène (*Le circuit de l'alcool*, *La tuberculose se prend sur le zinc*, *La future maman*, *Le baiser qui tue*). C'est aussi l'affaire de ce qu'on appela le cinéma « récréatif » porté par les « Offices du cinéma éducateur laïque » créés par la Ligue qui se battent pour imposer, à côté du cinéma scolaire, la diffusion de films muets de fiction – français, américains, allemands, anglais, russes ou scandinaves. Cette diffusion massive continuera, à l'initiative d'instituteurs, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, alors que l'exploitation cinématographique privée basculera dans la diffusion du cinéma parlant. On estime à 40 millions de spectateurs la fréquentation des ciné-clubs liés à ces Offices entre 1930 et 1940.

Malgré le contrôle tatillon sur les films pédagogiques (instruction morale, plus ou moins hygiéniste, du peuple), les éducateurs et les militants éducatifs accordent au cinéma une vertu émancipatrice « en soi » par la découverte de réalités, de sensibilités et d'univers nouveaux. Cette vision enseignante évoluera dans les années 50 et 60 en considérant progressivement le cinéma, art et langage, comme objet d'éducation au fur et à mesure de la croissance de son rôle dans la représentation culturelle.

▶ Contribuer à une éducation politique du citoyen

Dans les années 50, les mouvements sociaux se développent et s'autonomisent. Une société civile active se révèle : mouvement anticolonialiste, anti-impérialiste, mouvement de la jeunesse elle-même, affirmant son autonomie dans les universités puis les lycées. Ce double mouvement conduira à la révolte de mai 1968. Les revendications, s'appuyant sur la recherche ethnologique et sociologique, mettent en évidence la part d'aliénation de l'École, « appareil idéologique d'État » au service de la réalité coloniale ou de « l'embrigadement » des jeunes.

Parallèlement, émerge un cinéma militant, signe de la politisation de la société française, en lien direct avec les mouvements civiques et sociaux des années 60 et 70. Cette émergence est permise par l'allègement considérable des équipements de tournage (prise de vue et prise de son) ainsi que par la diffusion des caméras « grand public ». De *Classe de lutte*, réalisé par Chris Marker et le groupe Medvedkine, entre 1967 et 1969, à *Cochon qui s'en dédit*, réalisé en 1979 par Jean-Louis Le Tacon et le groupe « Iskra » en passant par *La lutte du Larzac*, 1971-1981, une décennie de cinéma militant fait émerger la parole cinématographique d'hommes et de femmes qui ne se contentent plus d'être des spectateurs « cinéphiles ». La Ligue de l'enseignement, ses fédérations, ses réseaux associatifs participent largement à ce mouvement culturel et politique, se dotant à la fois d'outils de diffusion (les projecteurs 16 mm) mais aussi d'initiation à la création au sein des Offices régionaux des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son (17 cinémathèques régionales au début des années 80, les Oroléis).

Avec la fin des Trente Glorieuses, cette appropriation de l'expression cinématographique par les citoyens va prendre essor dans les années 80. Des groupes d'habitants que la Ligue de l'enseignement accom-

pagne avec des cinéastes et des comédiens se constituent pour filmer leurs territoires, s'en approprier l'histoire. D'autres, au même moment, réagissent à la fermeture des cinémas en milieu rural et périurbain en constituant des circuits itinérants et en relançant des salles de cinéma sous statut associatif avec l'ambition d'en faire des lieux de vie sociale, de débat, d'éducation et de culture. Les mobilisations contre la désertification rurale, la déshérence suburbaine, les discriminations, de même que la volonté d'être et d'agir ensemble sur les quartiers et les territoires sont les ressorts de cet engagement « poétique et politique » à la fois. À la fin des années 90, la Ligue de l'enseignement comptait dans ses 22 réseaux « Cinéligue » plus de 700 sites de cinéma en circuit itinérant et plus de 80 salles de cinéma associatives, principalement dans des villages de 1 000 à 5 000 habitants et des petites villes de 5 000 à 10 000 habitants.

▼ Éduquer le spectateur de cinéma

La reconnaissance du cinéma comme « septième art » s'amorce au début des années 50. André Bazin publie un article intitulé « Le Langage de notre temps » dans un ouvrage collectif produit par Peuple et culture en 1953, *Regards neufs sur le cinéma*, réalisé par Jacques Chevallier, délégué général de l'Union française des offices du cinéma éducateur laïque. « Le cinéma est l'art populaire de notre temps, la seule technique d'expression véritablement concurrente du langage parlé... Les grands législateurs de l'école publique ont cru », écrit-il, « qu'en faisant disparaître l'analphabétisme par la multiplication des écoles primaires et la scolarité obligatoire, ils allaient ouvrir au peuple les trésors des bibliothèques. En réalité, le progrès formidable que représente la maîtrise généralisée du langage écrit n'a que bien peu servi la diffusion du livre (...). C'est que, vers la même époque où se développait l'école primaire, apparaissaient des techniques nouvelles de diffusion de la pensée. Les arts mécaniques : le phonographe... et le cinéma allaient relayer l'imprimerie avec une efficacité écrasante ».

La revendication du cinéma comme art majeur et objet d'enseignement affleure dans ces lignes. « Comme tout langage, le cinéma doit s'apprendre », même s'il « semble bien plus facile de regarder un film que d'apprendre à lire », écrit André Bazin. Il faut développer, rajoute-t-il, la « culture cinématographique, non seulement parce qu'elle est nécessaire à un meilleur discernement, à une plus riche jouissance des œuvres de qualité mais aussi parce qu'elle est nécessaire à la prise de conscience des idées que le film vise à introduire dans notre conscience sous l'alibi fallacieux de la réalité ».

Cette vision « enseignante/militante » sera la matrice d'animation des ciné-clubs qui se constitueront sur le territoire à partir des années 50. Reconnue par la réglementation comme « association habilitée à diffuser la culture par le film » en janvier 1964, la Ligue de l'enseignement comptera jusqu'à 11 000 ciné-clubs scolaires et extrascolaires organisés au sein de l'Union française des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son. Ainsi, par le biais des ciné-clubs, de la *Revue du cinéma-Image et son*, la Ligue de l'enseignement contribuera à l'émergence d'un cinéma exigeant qu'on dira ensuite d'art et d'essai, créant une situation d'attente que viendra combler la « nouvelle vague » dans les années 60. Elle contribuera à la formation d'un large public attaché à la qualité des œuvres en faisant découvrir les grands films américains, russes ou japonais, les grandes œuvres du muet, de l'expressionnisme allemand ou les films « jeune public » produits par les cinéastes canadiens, polonais, tchèques ou hongrois.

Cet apport des ciné-clubs, relayé par le mouvement « art et essai » à partir des années 60, sera reconnu à la fin des années 80 avec la création de dispositifs d'éducation cinématographique dans le cadre scolaire qui concernent de nombreux élèves depuis 25 ans : Collège au cinéma, Lycéens au cinéma, École au cinéma.

La formation d'un spectateur-citoyen allie désormais le « voir », le « faire » et le « montrer » ainsi que le conceptualise aussi l'éducation artistique et culturelle. La « numérisation/miniaturisation » des outils de création, de diffusion d'images facilite cette appropriation active de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire par quoi l'éducation populaire considère que l'individu donne sens à ses apprentissages et à ses actes. C'est le moment d'élargir et de diversifier la base sociale des salles de cinéma associatives, d'en faire des lieux de socialisation et d'engagement, de convivialité avec les usagers, jeunes et moins jeunes, autour des questions de programmation, d'animation, d'action éducative et culturelle, notamment par le biais de l'animation numérique des salles. C'est un enjeu de démocratie active et participative à la fois pour la société, la République et la Ligue de l'enseignement.

Une programmation pour organiser des rencontres et des débats



À l'occasion de ses 150 ans en 2016, la Ligue de l'enseignement revisite son passé d'éducation populaire cinématographique, entre utilisation d'un nouveau moyen d'enseignement dès les années 20, « propagande sociale, pacifiste et laïque » dans les années 30, véritable formation du citoyen à la Libération, y adjoignant l'éducation au cinéma comme art et langage à partir des années 50.

La programmation que nous avons conçue pour cet anniversaire balaie ce compagnonnage entre 1930 et 2014, sur cinq thématiques qui rendent compte des préoccupations permanentes des Offices du cinéma éducateur laïque, de l'Union française des œuvres laïques d'éducation par l'image et le son (Ufoleis) et de ses ciné-clubs, de sa *Revue du cinéma-Image et son*, de la politique éditoriale de la Ligue de l'enseignement (*Les cahiers de l'audiovisuel*, « Edilig, collection Médiathèque »), des réseaux itinérants et salles associatives « Cinéligue » depuis le début des années 80.

Considérant le cinéma comme un art de la représentation, donc aussi comme une modalité de la connaissance, les militants éducatifs de la Ligue se sont attachés à montrer des films qui rendent compte, notamment :

- des mouvements et des idées sociales et politiques qui traversent les sociétés,
- de la connaissance et de la découverte scientifiques,
- de l'évolution de l'image de l'enfant et du jeune,
- de la création et de la recherche artistiques.

Sur chacune de ces thématiques, la Ligue de l'enseignement a identifié des films importants des années 20 à 45, des années 46 à 59, des années 60, 70, 80, 90. Des longs métrages en distribution en format numérique.

De *La Marseillaise* de Jean Renoir à *Coûte que coûte* de Claire Simon, de *Nanouk l'esquimau* de Robert Flaherty à *Bienvenue à Gattaca* d'Andrew Niccol, de *Gosses de Tokyo* de Yazujiro Ozu à *Rabi* de Gaston Kaboré, de *L'homme à la caméra* de Dziga Vertov à *Van Gogh* de Maurice Pialat, c'est un corpus de 80 films que nous proposons de programmer à l'occasion de ces 150 ans, entre septembre 2015 et décembre 2016. Les associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, ses fédérations départementales organiseront tout au long de cette période, et selon leur propre projet, des ateliers de programmation, des séances de ciné-club, des stages de visionnement, des ateliers de critique autour de ces films.

La laïcité et la liberté d'expression constituent la cinquième thématique de ce projet. Elles seront illustrées à partir de la figure de Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-arts du premier gouvernement de Front populaire, concepteur du premier Festival de Cannes en 1939, destiné à promouvoir un cinéma libre, indépendant des pouvoirs politiques, à l'inverse de la Mostra de Venise passée sous le contrôle du fascisme et de l'hitlérisme. Le documentaire *Jean Zay, ministre du cinéma* de Francis Gendron et Alain Tyr sera projeté pour inciter des membres d'une association de cinéma, des jeunes cinéphiles, des lycéens ou des étudiants, des habitants de tous âges à se réunir en atelier de programmation pour concevoir une carte blanche et une animation dans une salle de cinéma en choisissant, comme Jean Zay, des films des années 2000 à 2014, emblématiques du combat pour la liberté d'expression et la laïcité. À titre indicatif, nous avons identifié une liste de 40 films distribués sur ces thèmes, allant de *Persépolis* de Marjane Satrapi à *Tomboy* de Céline Sciamma en passant par *Jimmy's Hall* de Ken Loach ou *Jiburo* de Jee Jeong-Hyang.

Pour aller plus loin : <http://150ans-laligue.org/150ans-portail/le-cinema-educateur/>



Partenaires des 150 ans :

